



HAL
open science

Un autre regard sur l'espace rural Médiomatricque dans l'Antiquité. Analyse de deux microrégions entre les Vosges et la Moselle

Antonin Nüsslein

► **To cite this version:**

Antonin Nüsslein. Un autre regard sur l'espace rural Médiomatricque dans l'Antiquité. Analyse de deux microrégions entre les Vosges et la Moselle. *Annales de l'Est*, 2017, L'antiquité en Lorraine : actualité des recherches, Numéro spécial, pp.33-43. hal-03494850

HAL Id: hal-03494850

<https://hal.science/hal-03494850>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Antonin NÜSSLEIN
 Post-doctorant - École Pratique des Hautes Études

Un autre regard sur l'espace rural médiomatric dans l'Antiquité

Analyse de deux micro-régions entre les Vosges et la Moselle

Depuis les travaux précurseurs d'Albert Grenier, nos connaissances sur les espaces ruraux médiomatric ont évolué¹. Le lancement d'ambitieux programmes de prospections, et la mise en place d'une archéologie préventive à partir des années 1980, ont permis d'apporter et apportent toujours de nombreuses données qui permettent de constater que les campagnes médiomatric, mais aussi celles du reste de la Gaule, sont jalonnées par des formes d'habitats diversifiées. En parallèle, la mise en place de nouvelles méthodes et de nouveaux concepts d'analyse dans les études récentes, permet de percevoir d'une autre manière les espaces ruraux qui sont variés et dont les dynamiques sont complexes. Dans cet article, cette nouvelle vision est exposée à travers la présentation succincte des résultats d'une thèse récemment soutenue². Cette étude, basée sur une approche spatiale et modélisatrice, permet en effet d'apporter des éléments nouveaux pour comprendre la diversité des types d'habitats, des configurations spatiales et des dynamiques au sein de deux micro-régions situées dans la cité des Médiomatric (figure 1).

La première zone, localisée à cheval sur les départements de la Moselle et du Bas-Rhin, se place entre l'Alsace Bossue et le Pays de Bitche (zone 1). La seconde, entièrement située en Moselle, est localisée au sud-est de Metz, entre les rivières Seille et Nied (zone 2). Ces deux entités se déploient au sein d'un

paysage vallonné, typique du Plateau lorrain, composé d'un substrat majoritairement calcaire et irrigué par de nombreux cours d'eau. Ces secteurs d'étude sont archéologiquement bien connus. De nombreuses campagnes réalisées depuis les années 1980, ainsi que quelques fouilles, permettent en effet d'avoir une bonne image de l'occupation antique de ces micro-régions³. De ce fait, ces secteurs ont fait et font toujours l'objet de synthèses sur l'évolution de leur peuplement à la période romaine⁴.

1. Forme et dynamique de l'habitat

1.1. Détermination et classement des établissements

Afin de déterminer la forme des établissements au sein des micro-régions, les sites ont été classés selon différents descripteurs (taille, richesse, durée de vie, etc.) à partir d'analyses multi-variées (Analyse Factorielle des Correspondances

3 - Entre Seille et Nied, les prospections ont principalement été réalisées par J.-D. Laffite, entre Alsace Bossue et Pays de Bitche, par les membres de la Société de Recherche Archéologique d'Alsace Bossue (SRAAB).

4 - Notamment : A. NÜSSLEIN, *Les formes du paysage entre Sarre, Eichel et Isch à l'époque romaine*, mémoire de master, Université de Strasbourg, p. 201. M. GEORGES-LEROY, J.-D. LAFFITE et M. FELLER, « Des paysages ruraux antiques contrastés dans les cités des Leuques et des Médiomatric : effet de source ou répartitions typologiques et spatiale différentes des établissements ? », J.-L. FICHES, R. PLANA-MALART et V. REVILLA-RICARDO (éd.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania.*, actes du colloque international AGER IX, 25-27 mars 2010, Presses universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2013, p. 181-194.

1 - A. GRENIER, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatric. Etude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1906.

2 - A. NÜSSLEIN, *Les campagnes entre Moselle et Rhin dans l'Antiquité. Analyse comparative des dynamiques spatiales et temporelles du peuplement de quatre micro-régions du I^{er} s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2016.

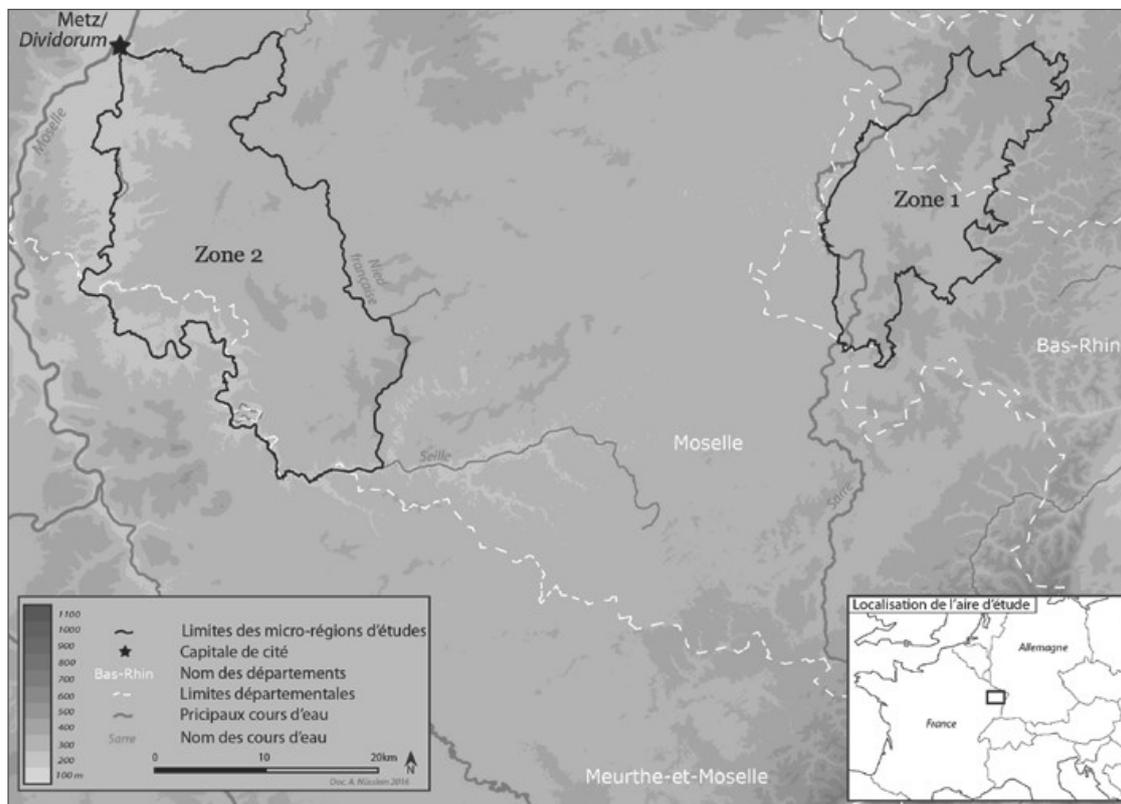


Fig. 1 : Localisation des deux micro-régions.

et Classification Ascendante Hiérarchique)⁵. La typologie produite, commune aux deux micro-régions étudiées, comporte six classes d'établissements (figure 2).

En haut de la hiérarchie se placent les agglomérations. Ces habitats sont vastes, accueillent des activités artisanales et disposent d'une longue durée de vie (classe A). On retrouve dans cette catégorie, par exemple, les habitats groupés de Sarre-Union (zone 1) ou de Delme (zone 2). Les très grandes *villae* correspondent au deuxième niveau de la typologie (Classe B). Résidences rurales de l'aristocratie, elles présentent une partie résidentielle et une partie agricole, sont construites en dur et affichent un très haut niveau de richesse et de confort (baignoires et ornements luxueux). La villa de Larry à Liéhon entre par exemple dans cette classe (figure 3) (zone 2)⁶. Juste en dessous se placent les *villae* moyennes (classe C).

5 - Pour connaître les descripteurs employés, se reporter à A. NÜSSLEIN, *Les campagnes...*, *op. cit.*, chap. 3.

6 - J.-D. LAFFITE, « Recherche sur la pars rustica de la villa de Larry à Liéhon (France, Moselle) », *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »* (en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01171535>), 2015. J.-D. LAFFITE, « Recherches sur la pars rustica de la villa de Larry à Liéhon en Moselle », in : R. ÉCHT, B. BIRKENHAGEN et F. SARATEANU-MULLER, *Monumente der Macht Die gallo-römischen Großvillen vom längsaxialen Typ. Internationale*

Ces habitats sont plus petits que les grandes *villae* mais disposent d'éléments de confort (hypocauste et bains parfois) et peuvent être richement ornés. Les villae de Grigy à Metz et du Gurtelbach à Dehlingen illustrent bien la morphologie et la nature de cette catégorie d'habitat (figure 3) (zone 1)⁷. Les petites *villae* quant à elles, sont encore moins grandes et sont parfois constituées de bâtiments construits en matériaux périssables (classe D). L'exemple du site du *Ruisseau Saint-Pierre* à Peltre, situé sous l'actuelle rocade sud de Metz, peut être cité pour illustrer les caractéristiques de ces types d'habitats (figure 3) (zone 2)⁸. Enfin, les fermes et les petites

Tagung vom 26. bis 28. März 2009 im Archäologiepark Römische Villa Borg, Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde, 2016, p. 243-280

7 - G. BRKOJEWITSCH, G. S. MARQUIÉ, G. DAOULAS, G. REMOR DE OLIVEIRA, G. JOUANIN, N. GARNIER, M. BRUNET, S. SEDLBAUER, W. TEGEL, N. CABTIN et V. THIRION-MERLE : « La villa gallo-romaine de Grigy à Metz (ier s. apr. J.-C. – ve s. apr. J.-C.) », *Gallia*, 71-2, 2014, 261-305. P. NÜSSLEIN et A. NÜSSLEIN, « La villa gallo-romaine de Dehlingen (67), lieu-dit Gürtelbach », P. FLOTTÉ, F. LATRON et M. ROTH-ZEHNER (coord.), *Projet collectif de recherche. Le monde rural gallo-romain en Alsace*, Rapport d'activité 2013, Service Régional de l'Archéologie d'Alsace, 2013, p. 41-148.

8 - J.-D. LAFFITE, *Rocade sud de Metz, section 1, projet DDE de contournement de l'agglomération messine, communes de Metz-Grigy, Metz-Marly, Peltre, Pouilly*, Document Final

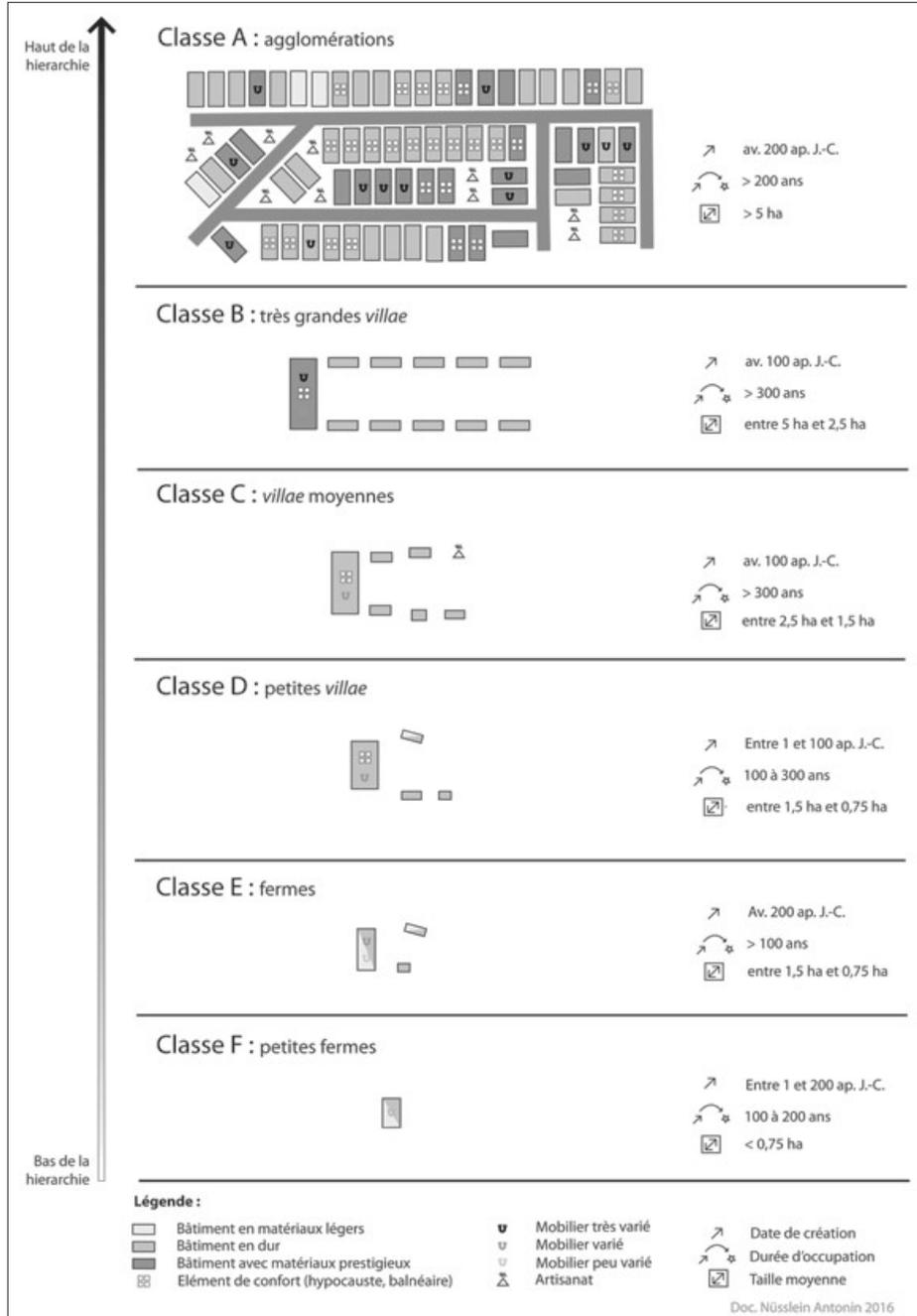


Fig. 2 : Typologie morphologique et fonctionnelle des établissements.

fermes correspondent à de petits habitats, parfois construits en matériaux périssables, composés d'un, voire trois bâtiments, qui sont peu riches et qui ont des durées de vie relativement courtes (classes E et F). Les établissements du Fond des Terres aux Bois et du Haut de Queuleu sur les hauteurs de Metz, du Pâtural des Allemands à Luppy, ou encore du Golf à Sarreguemines remplissent par exemple les caractéristiques d'une petite ferme (figure 3) (zone 2)⁹. Ces types d'habitats correspondent sans doute au siège d'une petite exploitation agricole familiale.

Le classement qui est proposé ici doit être considéré comme un outil voué à être amélioré et complété. S'il fournit une bonne image de la variété des types d'établissement situés au sein des micro-régions étudiées, il ne prend pas en compte l'intégralité de la diversité des établissements antiques de la cité des Médiomatriques. Les habitats groupés du Piémont vosgien, qui ne doivent plus être considérés comme des établissements situés en dehors de la romanité¹⁰, ne sont par exemple pas représentés ici¹¹. En outre, le haut de la typologie, représenté par les agglomérations, devrait être affiné. Il existe en effet une diversité des types d'habitats groupés. De Metz à Bliesbruck, en passant par Sarre-Union et Senon, les agglomérations antiques ne sont pas similaires et disposent de rôles différents.

1.2. Évolution interne des habitats

La typologie présente un problème majeur dû à sa méthode d'élaboration et à la nature des données majoritairement employées (données de prospection pédestre qui n'affichent que la phase d'extension maximale d'un établissement¹²):

de Synthèse de l'évaluation archéologique, Service Régional d'archéologie de Lorraine, 1999. P. FLOTTÉ et M. FUCHS, *Carte archéologique de la Gaule, La Moselle 57/1*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, p. 647-649 (notice J.-M. Blaising).

9 - J.-D. LAFFITE, *METZ Borny (Moselle), La Grange aux Bois, Lotissement résidence du Parc «Fond des Terres aux Bois»*, Document Final de Synthèse d'opération de fouille préventive, Service Régional d'archéologie de Lorraine, 1998.

K. BOULANGER, *Metz-Queuleu "ZAC des Hauts de Queuleu"*, rapport de fouille, Service Régional d'archéologie de Lorraine, 2007. M. FELLER (dir.) - *Commune de Luppy (57), les Grandes Parrières, Sauvetage urgent*, Document Final de Synthèse, Service Régional d'archéologie de Lorraine, 2000. P. FLOTTÉ et M. FUCHS, *Carte archéologique de la Gaule, La Moselle 57/1*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, p. 718

10 - N. MEYER et A. NÜSSLEIN, « Une partie de la campagne gallo-romaine du Haut-Empire des cités des Médiomatriques et des Tribiques préservée par la forêt: les habitats et parcelles des Vosges du Nord (Moselle et Bas-Rhin) de part et d'autre du seuil de Saverne », *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »* (en ligne: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01007619>), 2014.

11 - Voir dans la typologie complète proposée dans A. NÜSSLEIN, *Les campagnes...*, *op. cit.*, chap. 3.

12 - A. NÜSSLEIN, « Nuancer et améliorer l'analyse des systèmes de peuplement basée sur les données de prospections pédestres: l'apport des fouilles archéologiques dans l'étude des dynamiques de peuplement antiques du Plateau lorrain », *Archeologia e Calcolatori*, 2016, 27, p. 47-64.

elle ne permet de classer les établissements qu'à leur phase d'apogée, c'est-à-dire pendant la phase où ils affichent leur taille et leur richesse maximum. Toutefois, antérieurement et postérieurement à cette période, qui est généralement située autour du II^e s., la forme et le statut des habitats peut être tout autre (figure 3). Pour contrer ce biais mais aussi de suivre l'évolution morphologique et fonctionnelle des habitats documentés par la fouille, un protocole d'analyse permettant de suivre et d'étudier le rythme d'évolution interne des habitats a été élaboré¹³. Cette démarche permet d'obtenir de nombreuses informations d'importance.

Tout d'abord, l'analyse permet d'établir des observations sur l'évolution des caractéristiques architecturales et morphologiques des établissements. Trois grandes périodes peuvent être identifiées de manière globale dans l'évolution de la morphologie des établissements du corpus.

La première, située pendant le I^{er} s. ap. J.-C. constitue une période de développement de la quasi-totalité des habitats, quelle que soit la micro-région: les établissements s'enrichissent, grandissent, sont érigés pour la plupart en dur et leur plan se complexifie. Par exemple, l'établissement du *Gurtelbach* connaît au cours du I^{er} s. ap. J.-C. deux périodes de développement. La première est marquée par la transformation du bâtiment en matériaux légers qui devient progressivement un édifice en dur. La seconde voit apparaître des éléments de décor ainsi qu'un système de chauffage par hypocauste.

La deuxième phase d'évolution générale, située *grosso-modo* entre 100 et 250, constitue une période d'apogée où les habitats arrivent au terme de leur processus de développement (c'est à ce moment que les établissements atteignent le statut de *villa*).

Enfin, la troisième phase, qui débute après 250, est marquée par le déclin et l'abandon progressif de certains établissements. On remarque, comme dans le reste de la Gaule du nord, une première phase de déclin, parfois liés à des destructions, et d'abandons entre 250 et 300. Après ces événements, les établissements se transforment et changent de statut. Ainsi, pendant l'Antiquité tardive, on constate au sein des habitats, une réduction des surfaces occupées, l'installation d'activités artisanales (métallurgiques notamment) dans les parties vouées à l'habitation, des démantèlements et de nombreux réaménagements. À partir de 350, une dernière période de déclin et d'abandons s'échelonne jusqu'à la fin du V^e s. Malgré les vicissitudes et l'absence de dynamisme au sein des établissements, notons que la quasi-totalité des habitats sont encore occupés pendant une bonne partie du IV^e s et que certains le seront encore jusqu'au V^e s., voire après.

L'analyse comparative du développement des établissements par classe, siècle par siècle, permet aussi de noter des phénomènes majeurs quant à la trajectoire

13 - Pour les détails, A. NÜSSLEIN, *Les campagnes...*, *op. cit.*, chap. 3; A. NÜSSLEIN, « Nuancer et... », *op. cit.*

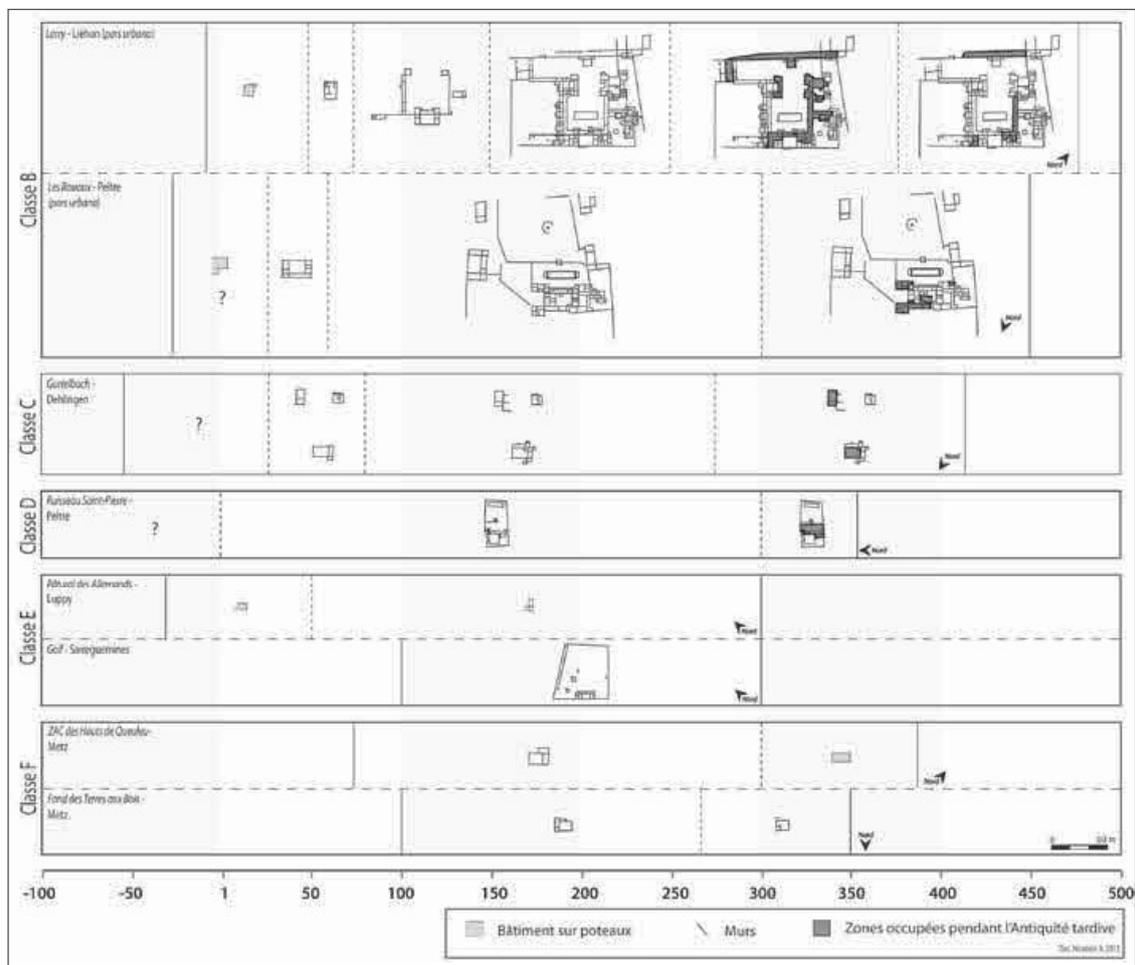


Fig. 3 : Exemples de trajectoires d'établissements.

des habitats dans la trame du peuplement. On peut constater qu'entre le I^{er} s. av. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., la variété typologique est relativement faible : les habitats correspondent encore quasiment tous à des fermes. Toutefois, des établissements, disposant pourtant du même statut à cette période-là, vont connaître des trajectoires différentes et provoquer ainsi une diversification des types d'habitats. Par exemple, le *Gurtelbach* et *Les Rouaux*, à Peltre¹⁴ appartiennent sans doute, au début de leur existence, à la même classe mais, lors de leur phase d'apogée, ils ne disposent plus de la même

importance, le second étant plus fortement développé (figure 3). Ainsi, des établissements connaissent des développements plus importants que d'autres. Certains petits habitats du début de l'époque romaine deviennent même brusquement de très grandes *villae* en quelques décennies. Ces informations mettent en lumière un phénomène très important : elles montrent que les *villae*, quelle que soit leur importance au II^e et au III^e s. sont, à l'origine, quasiment toutes des établissements relativement modestes qui ont évolué de manière diverse et à des rythmes différents à partir du I^{er} s. ap. J.-C. On peut ainsi affirmer qu'une *villa* correspond rarement à une création *ex nihilo*, mais plutôt à l'aboutissement d'un processus de développement débutant souvent avant le début de l'époque romaine. En rapport avec ces constats, la matrice montre aussi que tous les établissements ne connaissent pas un développement qui va les mener jusqu'à atteindre le statut de *villa*. On constate ainsi que certaines fermes créées au I^{er} s.

14 - M. FELLER, « Naissance et évolution d'une villa à cour centrale : L'exemple du domaine périurbain des « Rouaux » à Peltre (France, Moselle) », in R. ECHT, B. BIRKENHAGEN et F. SARATEANU-MULLER, *Monumente der Macht Die gallo-römischen Großvillen vom längsaxialen Typ. Internationale Tagung vom 26. bis 28. März 2009 im Archäologiepark Römische Villa Borg, Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde*, 2016, p. 227-242.)

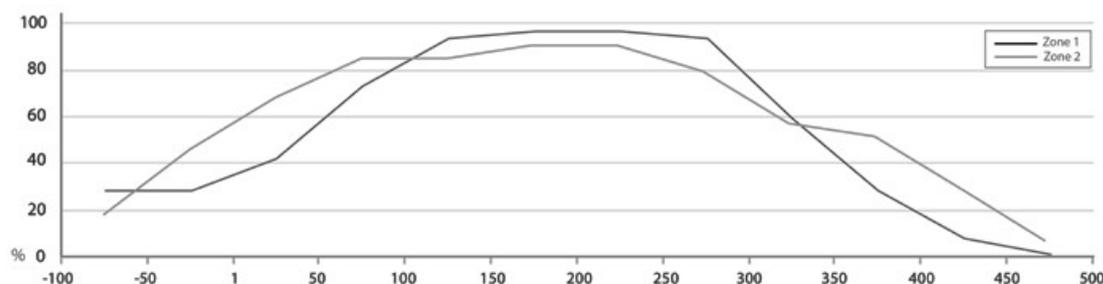


Fig. 4 : Evolution relative du nombre d'établissements (datés au moins au demi-siècle) au sein des deux micro-régions.

ou au II^e s. ap. J.-C., ne suivent pas le même processus que leurs semblables. Ces petits établissements restent ainsi dans les premiers stades du processus de formation d'une *villa*. L'ensemble de ces phénomènes révèle sans doute des processus d'enrichissement et des niveaux de réussite différents entre les habitats.

Enfin, précisons qu'à partir de cette analyse et des résultats obtenus, un modèle d'évolution hiérarchique des habitats a pu être établi. Il permet de suivre, pour l'ensemble des classes, l'évolution hiérarchique des habitats qu'elles rassemblent et de pondérer ainsi la vision fixiste que nous fournit le classement établi¹⁵.

1.3. Évolution chronologique générale

À partir de l'étude de l'évolution interne des habitats, du nombre d'établissements et des effectifs des classes typologiques au fil du temps (figures 4 et 5), il est possible de commenter l'évolution globale du peuplement de la fin de la période laténienne à l'Antiquité tardive.

Au I^{er} s. avant notre ère, le peuplement des micro-régions est encore peu important (mais cette image est à nuancer à cause d'un problème de reconnaissance des habitats de cette période en prospection). Il est composé en grande partie de fermes. Toutefois, entre Seille et Nied, le nombre d'habitats commence à décoller. Pendant le I^{er} s. ap. J.-C., l'augmentation du nombre d'habitats dans la zone 2 se poursuit. Entre Alsace Bossue et Pays de Bitche, le peuplement croît plus fortement. Ce phénomène de croissance est notamment provoqué par l'installation de nombreuses fermes. L'augmentation du nombre d'établissements est complétée, en parallèle, par un développement interne des habitats déjà en place qui vont progressivement s'embellir et devenir des *villae*.

15 - Une petite *villa* découverte en prospection correspond au I^{er} siècle en réalité à une ferme, au II^e et au III^e siècle, véritablement à une *villa*, puis au IV^e et au V^e siècle, à une ferme, et une grande *villa*, équivalait à une ferme avant le II^e siècle, puis à une grande demeure au II^e et au III^e siècle, puis à une petite *villa* au IV^e siècle et enfin à une ferme à la fin de l'Antiquité : A. NÜSSLEIN, « Nuancer et... », *op. cit.*

Le peuplement se diversifie ainsi. Ces deux premiers siècles constituent ainsi une période de développement total.

Entre 100 et 250, le peuplement des micro-régions entre dans sa période d'apogée : le nombre d'établissements est à son maximum et les habitats atteignent leur niveau hiérarchique le plus élevé. Les nouvelles créations, qui complètent les effectifs et qui permettent au peuplement d'être à son acmé, correspondent notamment à de moyens et petits établissements. On voit ainsi qu'après la mise en place des principaux habitats, ou de ceux qui le deviendront, au tournant de notre ère, les créations concernent des établissements à la durée de vie assez brève et à la fonction économique peu élevée (petites *villae*, fermes, petites fermes). Ces créations et le développement différentiel des établissements donnent naissance à des peuplements diversifiés et fortement hiérarchisés. Il est aussi intéressant de constater que des différences résident dans la composition du peuplement des deux micro-régions. Dans le secteur situé entre Seille et Nied, la part de représentation des grandes *villae*, mais aussi des fermes, est notamment plus importante que dans la zone 1. Ce phénomène s'explique probablement par des stratégies d'exploitation des sols différentes ou bien par la présence de structures sociales ou foncières qui ne sont pas les mêmes.

Enfin, à partir de la deuxième moitié du III^e s., l'évolution du peuplement se caractérise par une période de décroissance du nombre d'établissements ainsi que par une mutation interne des habitats. Cette baisse du nombre d'établissements est induite par des abandons qui touchent essentiellement les fermes. Ces évolutions provoquent ainsi une homogénéisation du peuplement, c'est-à-dire une diminution de la hiérarchisation du tissu d'habitat. Ce phénomène illustre sans doute de profonds changements dans la structure sociale et économique des campagnes. Il est aussi intéressant de voir que les établissements qui existent encore à la fin du IV^e s. correspondent à des habitats qui étaient important au cours du Haut-Empire et qui étaient en place pour la plupart avant ou au début de la période romaine. Autrement, on remarque toujours des différences entre les micro-régions. Si la baisse des effectifs est progressive et continue dans les deux secteurs d'étude, elle est tout de même plus brusque dans la zone 1. En

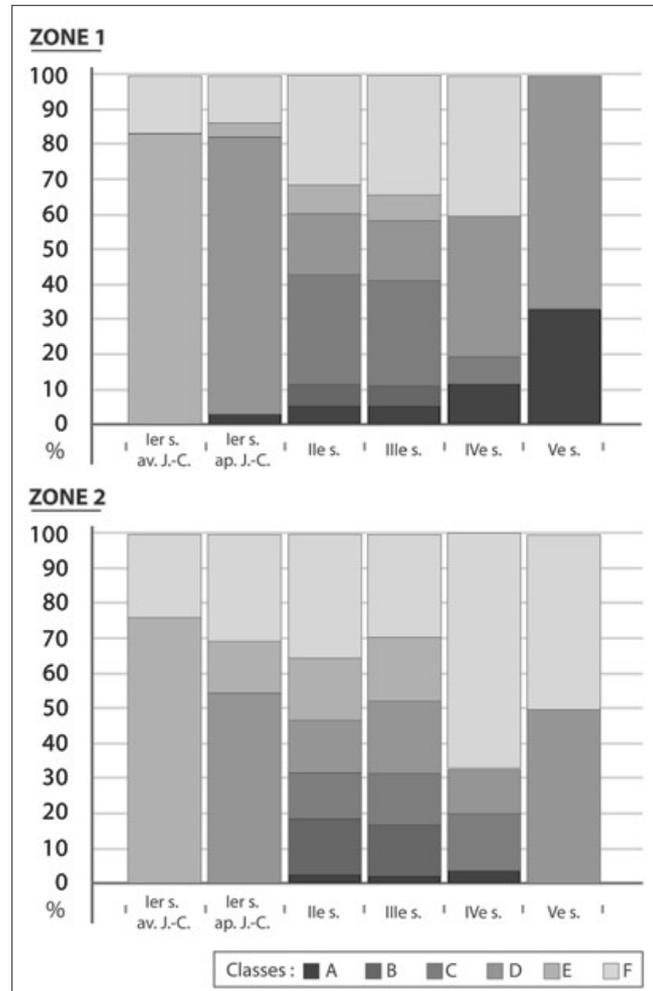


Fig. 5: Effectifs de chacune des classes d'établissements au sein des micro-régions par siècle. Pour prendre en compte l'évolution typologique des habitats, le modèle d'évolution hiérarchique des établissements a été employé dans les calculs. Ainsi, par exemple, une grande villa est comptabilisée au I^{er} s. av. J.-C. comme une ferme.

outre, entre Seille et Nied, on constate que les *villae* se font moins nombreuses, mais que les plus importantes affichent tout de même une part de représentation plus élevée que dans la zone 1.

2. Évolution spatiale du peuplement

L'étude spatiale du peuplement constitue un volet important et indispensable dans l'étude des sociétés anciennes. À partir du résultat de plusieurs analyses¹⁶, il est possible

de commenter la manière dont les territoires se structurent de la fin de La Tène à l'Antiquité tardive (figures 6 et 7).

Au I^{er} s. av. notre ère, les micro-régions semblent peu peuplées (là encore cette vision est à nuancer à cause du problème de reconnaissance des sites de cette période en prospection pédestre). Toutefois, entre Seille et Nied, le peuplement est déjà plus concentré que dans la zone 1, notamment à proximité de Metz. Il faut surtout retenir que cette période est charnière dans la future configuration du peuplement : les habitats, qui vont devenir les plus importants au II^e s. d'un point de vue hiérarchique et qui vont polariser

16 - Pour connaître les détails des analyses et des résultats, A.

NÜSSLEIN, *Les campagnes...*, op. cit., chap. 3.

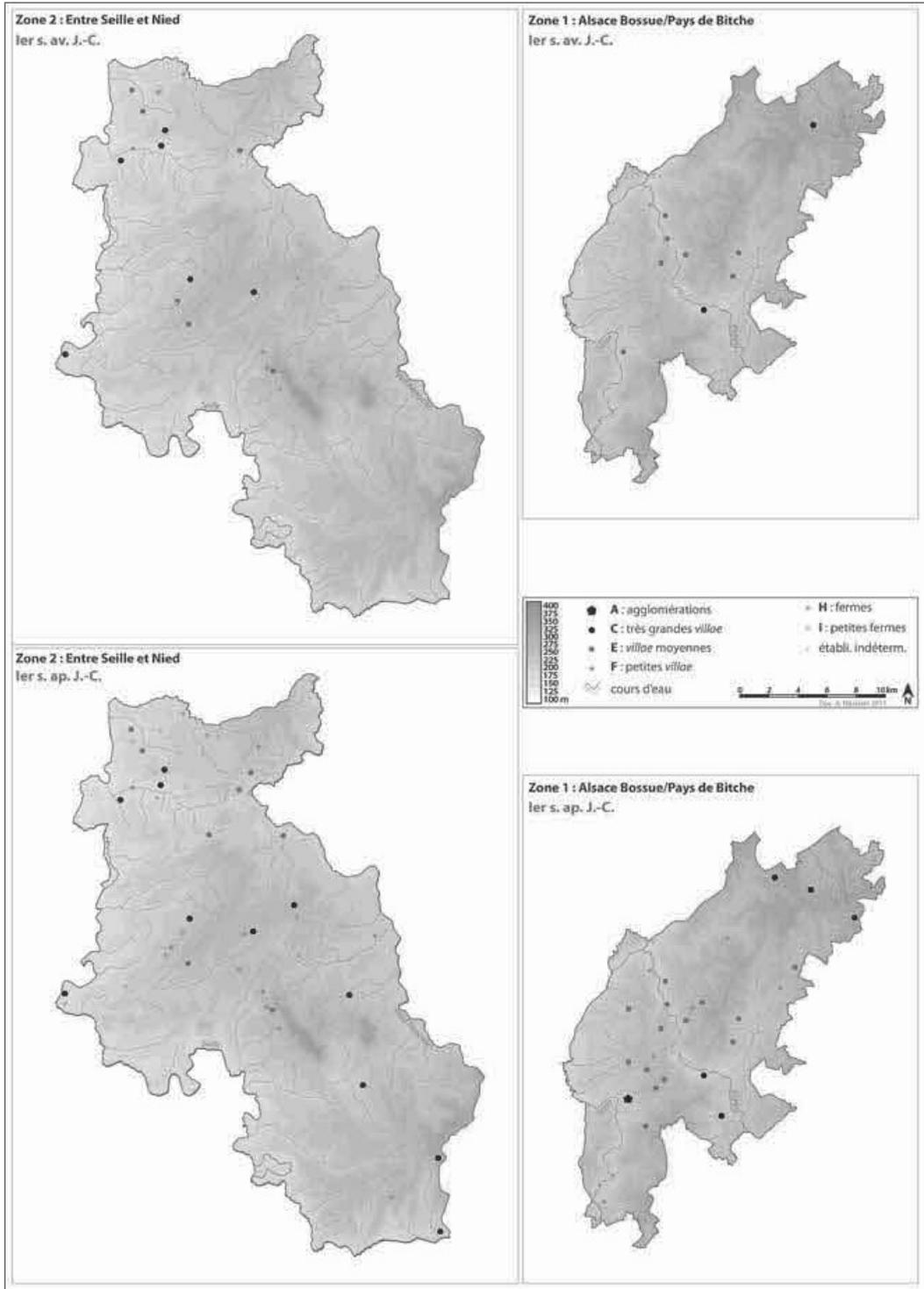


Fig. 6: Cartes des établissements au I^{er} s. av. J.-C. et au I^{er} s. ap. J.-C.

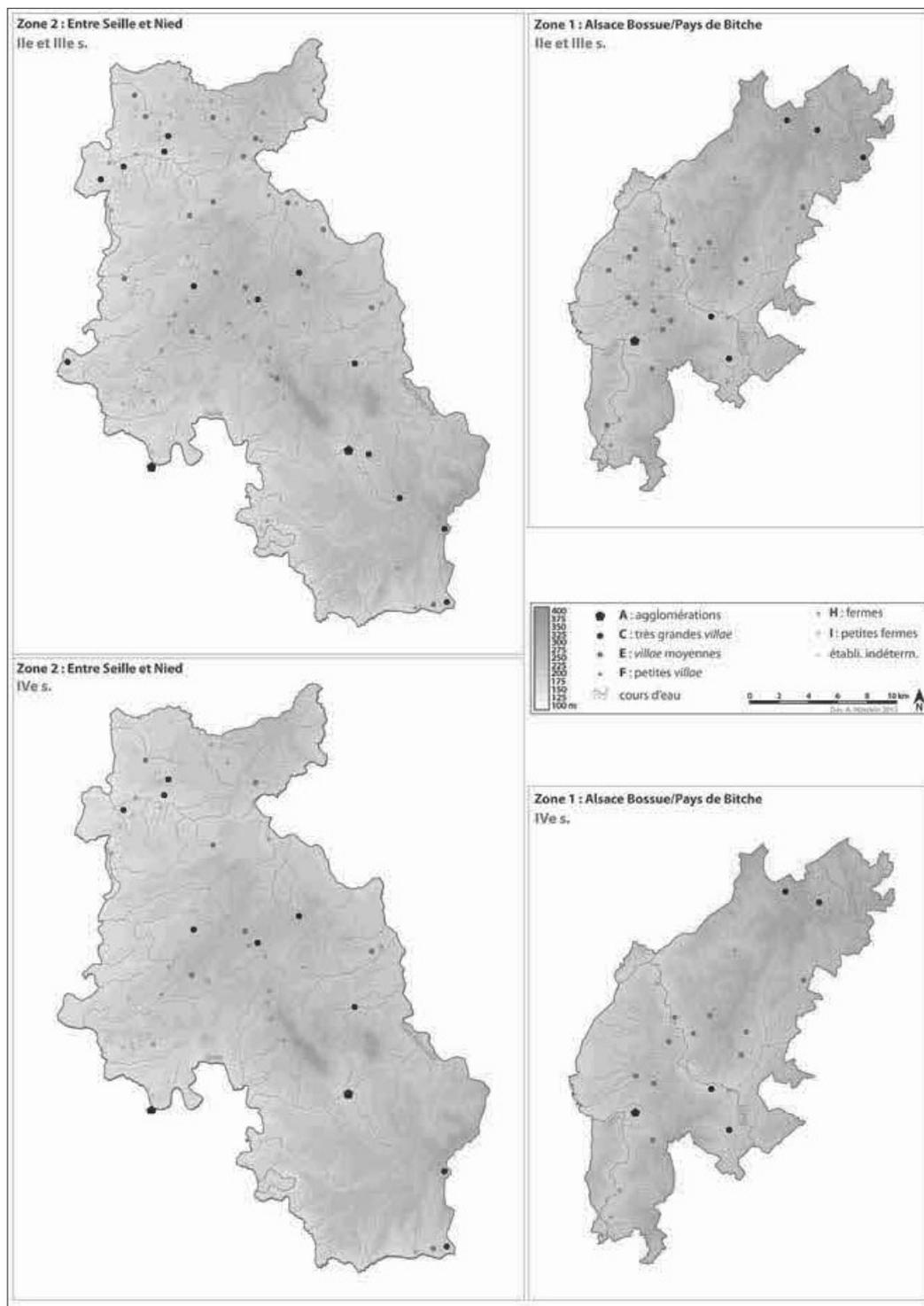


Fig. 7 : Cartes des établissements aux II^e - III^e s. et au IV^e s.

le peuplement pendant le Haut-Empire, sont déjà ou se mettent progressivement en place pendant cette phase. La fin de la période laténienne et le tout début de la période romaine constituent ainsi une période charnière dans l'histoire du peuplement antique.

Au début de notre ère, on assiste à une extension du peuplement dans des zones encore inoccupées et à une densification des espaces où sont déjà implantés des habitats. L'extension du peuplement est provoquée par l'implantation de petits habitats qui deviendront de moyens ou grands habitats. Ce phénomène marque la poursuite de la mise en place de l'ossature du peuplement qui est incarnée par le réseau des principaux habitats qui vont structurer et contrôler durablement les espaces (grandes et moyennes *villae*). Le processus de densification et de concentration, quant à lui, est engendré par l'apparition, à proximité des plus importants établissements, de petits habitats qui, eux, n'évolueront pas ou très peu (fermes et petites fermes).

Pendant le II^e s. et le III^e s., le processus d'extension se poursuit et l'installation de petits habitats en périphérie des plus importants vient renforcer les structures existantes (ce phénomène est bien visible dans la vallée de l'Eichel dans la zone 1, et dans le secteur nord-ouest de la zone 2 qui est situé à proximité de Metz). Se forment ainsi de petits réseaux qui se composent d'un habitat principal au centre (une grande ou une moyenne *villa*) et de plusieurs habitats périphériques de moindre importance (petite *villa*, ferme, petite ferme). Ce phénomène, qui peut être interprété comme le développement de domaines fonciers (appartenant au propriétaire des principaux habitats), laisse apparaître un peuplement de plus en plus structuré. Néanmoins, à côté de ce type de réseau, d'autres modes d'occupation se développent : on peut ainsi constater par exemple la concentration de petites fermes (comme dans le centre ouest de la zone 2 par exemple). Cette diversité des modes d'occupation indique sans doute l'existence de plusieurs modes de gestion et d'exploitation des ressources mais aussi de diverses organisations économiques et sociales qui ne sont pas forcément dirigées par les propriétaires des grandes *villae*. Quoi qu'il en soit, toutes ces configurations permettent au peuplement d'être concentré, étendu et structuré. Il est aussi intéressant de constater que chaque type d'habitat est important dans l'évolution de l'espace antique. Les établissements qui deviennent les plus grands au cours du Haut-Empire servent d'assise et organisent le peuplement. Ils produisent des espaces intensément et durablement occupés. Les petits habitats, quant à eux, permettent au tissu de se densifier autour des principaux établissements et de s'étaler à la périphérie des secteurs déjà occupés.

Au cours du IV^e s., entre Seille et Nied, l'intensité de l'occupation baisse, le peuplement s'éclaircit et se réduit. Toutefois, son ossature générale, mise en place au début de période antique et incarnée par les principaux habitats, résiste bien. Le peuplement subsiste même fortement autour des grands établissements où il reste concentré et où les réseaux *villae*/fermes existent toujours. Les évolutions visibles dans

cette micro-région sont également perceptibles dans la zone 1. Entre Alsace Bossue et Pays de Bitche, l'abandon d'espaces périphériques, la baisse de l'intensité d'occupation et du niveau de structuration, sont toutefois plus marqués que dans la zone 2. Le peuplement est désormais fortement dispersé. Néanmoins, on peut constater que les principales structures, incarnées par le réseau des moyens et grands habitats, résistent aussi bien que dans la zone 2. Il est aussi intéressant de noter que si le processus d'abandon de nombreux habitats pendant l'Antiquité tardive dans certains secteurs marque effectivement un relâchement de l'occupation, il ne signe pas forcément la fin de la mise en valeur de ces espaces.

Au V^e s., les micro-régions semblent quasiment dépeuplées. Toutefois, il faut insister sur le fait que les habitats de cette période, établis en matériaux légers, sont difficilement reconnaissables et sont mal connus. L'image que nous donnent les données actuelles est sans doute erronée.

Conclusion

À partir des quelques résultats présentés dans cette contribution, il est possible de percevoir l'histoire de ces micro-régions comme un processus d'évolution qui comprend plusieurs phases. Il faut aussi souligner que, malgré leur appartenance à la même entité politique et géographique, leur configuration et leur dynamique ne sont pas toujours les mêmes.

Le premier stade, situé entre la fin de la période laténienne et le tout début de la période antique, dans lequel le peuplement est dispersé, correspond à la constitution ou à l'expansion de la structure de base du peuplement, incarnée par les principaux habitats, du moins, ceux qui vont le devenir. Cette structure, d'origine laténienne, va produire des espaces durablement occupés et constituent les « noyaux durs » du peuplement. C'est à partir de cet élément que le peuplement, dans une deuxième phase située entre le I^{er} et le II^e s. ap. J.-C. se densifie, se complexifie, s'étend dans des secteurs encore non mis en valeur. En parallèle, certains habitats grandissent et s'enrichissent. Ces évolutions aboutissent, dans un troisième temps, entre la fin du II^e s. et le milieu du III^e s. à la formation d'un espace densément occupé, où le peuplement est concentré et où les formes d'établissements ainsi que les modes d'occupations sont variés. Notons que la présence de nombreux réseaux, dans lesquels les *villae* grandes et moyennes polarisent des habitats de moindre importance, suggère l'importance du rôle de l'aristocratie dans la formation et l'évolution des espaces. Au sein de ces premières phases, on peut notamment constater que la conquête romaine provoque en fait une consolidation et une accélération d'un processus de développement qui débute dès la période laténienne. Elle engendre un phénomène où les habitats en matériaux légers vont progressivement « s'habiller » à la romaine, où le tissu d'établissements va se développer autour d'habitats

laténiens ou du début de la période antique, et où les modalités d'implantation sont inspirées des stratégies mises en place préalablement. On peut ainsi considérer que le Haut-Empire, même si de nombreuses modifications ont été apportées, constitue l'apogée d'un processus de développement qui trouve son origine à la période laténienne¹⁷. Après les étapes de densification et d'extension, le peuplement entre dans une quatrième phase à partir de la seconde moitié du III^e s. : il s'éclaircit, et se rabat sur sa structure de base qui affiche une forte résilience à travers l'époque romaine. On peut suggérer que cette dernière phase semble marquer, d'un côté, la fin d'une dynamique, d'un cycle du peuplement qui débute au I^{er} s. av. J.-C., voire avant, et de l'autre, le début d'une nouvelle période dans l'histoire des sociétés qui voit se mettre progressivement en place d'autres formes d'établissements et une autre manière de gérer l'espace. Il convient aussi de ne pas résumer les changements de l'Antiquité tardive uniquement aux conséquences des invasions et des troubles économiques qui affectent cette période.

Si les éléments que nous avons présentés permettent désormais de mieux comprendre l'histoire des campagnes médiomatrices, le tableau que nous venons de brosser à partir de ces deux zones est loin d'être complet. Au sein de ce vaste territoire existent en effet d'autres formes d'habitats, des modalités d'occupations et des dynamiques, qui ne sont pas toujours les mêmes. Le secteur du Piémont vosgien, à proximité de Sarrebourg¹⁸, la vallée de la Moselle, entre Metz et Thionville¹⁹, ou encore la zone de la forêt de Haye²⁰,

située à proximité du territoire médiomatric, affichent par exemple des caractéristiques qui peuvent être différentes de celles des micro-régions présentées dans cette contribution. Les campagnes médiomatrices, et les secteurs alentours, ne correspondent pas à des espaces uniformes, occupés uniquement par des *villae* ou des habitats isolés, mais plutôt à une mosaïque de territoires aux configurations variées qui évoluent au fil de processus complexes. Ces différences, qui indiquent sans doute la présence de modes de production et de systèmes agraires variés, reflètent aussi peut-être l'existence de spécialisations économiques micro-régionales.

17 - A. NÜSSLEIN, *Les campagnes...*, *op. cit.*, chap. 6.

18 - N. MEYER et A. NÜSSLEIN, « Une partie de la... » *op. cit.*

19 - N. BERNIGAUD, P. OUZOULIAS, S. LEPTÉZ, J. WIETHOLD, V. ZECH-MATTERNE et J.-M. SEGUIER, « Exploitations agricoles et pratiques agro-pastorales dans les campagnes du nord-est de la Gaule (II^e s. av. J.-C. - V^e s. ap. J.-C.) : l'apport des données de l'archéologie préventive d'Île de France et de Lorraine », M. REDDÉ (dir.), *Méthodes d'analyse des différents paysages ruraux dans le Nord-est de la Gaule romaine*, Dossiers du programme européen "Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul" (en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01253470>), 2016, p. 63-139.

20 - M. GEORGES-LEROY, J. BOCK, E. DAMBRINE, J.-L. DUPOUEY, J.-D. LAFFITE « Parcelles et habitat antiques des forêts du plateau de Haye en Lorraine : bilan et perspectives », *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »* (en ligne : <https://rurland.hypotheses.org/193>), 2015.